

Présentation des Politiques

1. POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

Vision globale du budget de la politique

	CA 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2025 - BP 2024 en €	BP 2025 - BP 2024 en %	AP/AE Variation
Dépenses de fonctionnement	281 606 802,96	296 845 291,87	298 396 291,87	1 551 000,00	0,52%	1 700 000,00
Dépenses d'investissement	409 285,13	453 000,00		-453 000,00	0,00%	
Total dépenses (A)	282 016 088,09	297 298 291,87	298 396 291,87	1 098 000,00	0,37%	1 700 000,00
Recettes de fonctionnement	13 608 939,58	13 247 471,00	13 131 121,00	-116 350,00	-0,88%	
Total recettes (B)	13 608 939,58	13 247 471,00	13 131 121,00	-116 350,00	-0,88%	0,00

Présentation des CDR gestionnaires rattachés à la politique

Le budget des ressources humaines est constitué à plus de 95 % des rémunérations des agents de la Collectivité (hors rémunérations des assistants maternels affectées au budget de la DASE). Les autres dépenses, telles que les déplacements, les formations et l'action sociale, sont indispensables au fonctionnement de notre structure et à l'accomplissement des missions de chacun. Elles renforcent également l'attractivité de notre Collectivité.

1.1 CDR PAIE

Vision globale du CDR gestionnaire concerné

	CA 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2025 - BP 2024 en €	BP 2025 - BP 2024 en %	AP/AE Variation
Dépenses de fonctionnement	267 522 107,45	283 000 006,00	283 700 006,00	700 000,00	0,25%	
Total dépenses (A)	267 522 107,45	283 000 006,00	283 700 006,00	700 000,00	0,25%	0,00
Recettes de fonctionnement	10 454 614,73	10 112 471,00	9 898 121,00	-214 350,00	-2,12%	
Total recettes (B)	10 454 614,73	10 112 471,00	9 898 121,00	-214 350,00	-2,12%	0,00

1.1.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

Programme P021 – Rémunération des agents

En 2025, les agents des Collectivités verront leur rémunération évoluer des seules dispositions immuables comme les avancements d'échelons, de grades, les promotions internes ou alors l'évolution du SMIC pour les personnels concernés.

Néanmoins, les Collectivités vont devoir supporter en plus l'évolution des taux de cotisations patronales. A ce stade, l'unique évolution présentée au budget primitif est le retour au taux URSSAF de 2023 de +1% qui devait compenser l'augmentation de la cotisation CNRACL de 2024 du même montant (1,3 M€).

Il n'est ici pas pris en compte l'augmentation progressive du taux de la CNRACL présentée initialement au projet de loi de financement de la Sécurité Sociale de 2025 (non voté fin janvier 2025) qui pourrait représenter pour la Collectivité européenne d'Alsace une dépense supplémentaire de 4 M€ chaque année de 2025 à 2028.

L'évolution de la masse salariale affichée est de seulement + 700 k€, progression réduite en raison des efforts en matière de recherche d'efficacité. Pour ce faire, la Collectivité mène une réflexion globale sur le service rendu aux

usagers et la priorisation de certaines politiques publiques. Rationaliser les processus et améliorer la performance globale permettra d'optimiser les ressources disponibles.

Il conviendra pour les services de la collectivité de s'interroger à chaque réorganisation et à chaque vacance de poste (mobilité, retraite, fin de contrat...), sur la pertinence, la réalité et la nécessité de pérenniser ledit poste, et ce en vue de participer à l'effort de la maîtrise de la masse salariale.

Il est donc proposé **d'inscrire 283 700 006 € de crédits de paiement.**

1.1.1 RECETTES FONCTIONNEMENT

Programme P021 – Rémunération des agents

La participation initialement prévue à la DRH pour le recrutement de professionnels de santé dans le cadre de la campagne de vaccination contre le papillomavirus dans les collèges est encaissée à la Direction Générale Adjointe de la Solidarité. Les crédits ont été transférés à la PMI pour 220 000 € au courant de l'année 2024.

Une autre participation de l'Etat pour la Stratégie Nationale pour la Protection de l'Enfance n'est pas assurée pour l'année 2025, elle n'a donc pas été renouvelée dans le budget à ce stade (1,2 M€).

Ces réductions des crédits de recette sont compensées par de nouvelles recettes 2025 pour un total de plus d'1 M€. On peut citer le financement de postes dans le cadre du Pacte des Solidarités, le dispositif des Villages d'avenir, la subvention versée pour l'embauche d'un contrat doctorant ou encore pour les postes affectés à l'action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique (ACTEE+).

Il est donc proposé **d'inscrire 9 898 121 € de crédits de paiement.**

1.2 CDR FORMATION

Vision globale du CDR gestionnaire concerné

	CA 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2025 - BP 2024 en €	BP 2025 - BP 2024 en %	AP/AE Variation
Dépenses de fonctionnement	1 133 022,09	1 105 000,00	1 300 000,00	195 000,00	17,65%	1 700 000,00
Total dépenses (A)	1 133 022,09	1 105 000,00	1 300 000,00	195 000,00	17,65%	1 700 000,00
Recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	
Total recettes (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00

1.2.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

Programme P022 – Formation

Le niveau d'exécution budgétaire de ce programme en 2024 s'élève à 1,3 M€ (plus de 1 M€ pour la formation des agents et près de 300 k€ pour les apprentis), montant proposé à l'identique pour 2025.

Cependant, avec le désengagement croissant de l'État concernant la participation aux frais pédagogiques des contrats d'apprentissage, le reste à charge pour la Collectivité pourrait largement dépasser les 300 000 € en 2025. Concernant la formation des agents, la priorité sera donnée aux formations obligatoires et aux actions prévues dans le plan de formation, la participation aux colloques professionnels pourrait également être limitée.

Il est proposé **d'inscrire 1 300 000 € de crédits de paiement et 1 700 000 € en autorisation d'engagement.**

1.3 CDR DEPLACEMENTS

Vision globale du CDR gestionnaire concerné

	CA 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2025 - BP 2024 en €	BP 2025 - BP 2024 en %	AP/AE Variation
Dépenses de fonctionnement	2 277 639,75	2 000 000,00	2 300 000,00	300 000,00	15,00%	
Total dépenses (A)	2 277 639,75	2 000 000,00	2 300 000,00	300 000,00	15,00%	0,00
Recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	
Total recettes (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00

1.3.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

Programme P024 – Frais généraux

Le volume budgétaire 2025 pour les déplacements professionnels est maintenu au niveau des crédits 2024 après DM1 soit 2,3 M€, montant ajusté au courant de l'année du fait du nombre important de déplacements au sein de notre Collectivité sur tout le territoire alsacien.

Il est donc proposé d'inscrire **2 300 000 € de crédits de paiement**.

1.4 CDR RESSOURCES HUMAINES

Vision globale du CDR gestionnaire concerné

	CA 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2025 - BP 2024 en €	BP 2025 - BP 2024 en %	AP/AE Variation
Dépenses de fonctionnement	10 674 033,67	10 740 285,87	11 096 285,87	356 000,00	3,31%	
Dépenses d'investissement	409 285,13	453 000,00		-453 000,00	0,00%	
Total dépenses (A)	11 083 318,80	11 193 285,87	11 096 285,87	-97 000,00	-0,87%	0,00
Recettes de fonctionnement	3 154 324,85	3 135 000,00	3 233 000,00	98 000,00	3,13%	
Total recettes (B)	3 154 324,85	3 135 000,00	3 233 000,00	98 000,00	3,13%	0,00

1.4.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

Programme P023 – Action sociale

Le Comité National d'Action Sociale, qui offre des services et des avantages sociaux aux agents territoriaux a réévalué la cotisation annuelle pour 2025 à 222 € par agent, soit +2,3 % rapport à 2024. Le montant 2025 reste cependant identique à 2024 car surévalué l'année dernière puisque la cotisation individuelle au moment des orientations budgétaires 2024 n'était pas connue.

Une autre action est quant à elle réduite de 17 000 € par rapport à 2024 puisque dans le cadre du conventionnement avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP), le budget 2025 est calqué sur le plan prévisionnel de financement à 75 000 €.

Il est donc proposé d'inscrire **2 097 000 € de crédits de paiement**.

Programme P024 – Frais généraux

Les frais généraux hors déplacements regroupent les frais médicaux (prévention, accidents de travail...) ainsi que les prestations externes utiles aux ressources humaines (cabinets de recrutement, bilans de compétences, participations

aux frais de concours...). Y sont également intégrés, les frais de personnel remboursés à l'Eurométropole de Strasbourg suite au transfert des compétences départementales sur son territoire.

Dans cet ensemble, le montant dédié à l'opération Caisse départementale de retraite est reconduit en 2025 pour 43 000 € (montant 2024 après DM1), soit - 8 000 € par rapport au BP 2024. Cette caisse du cadre local est gérée par la Caisse des Dépôts et Consignation et verse des pensions de retraite ou de réversion aux anciens agents.

Aussi, suite à l'augmentation des cotisations des prestataires de médecine préventive et des tarifs médicaux dans le cadre des accidents de travail, il est prévu d'inscrire 35 000 € supplémentaires par rapport au BP 2024 sur l'opération médecine, montant correspondant à celui après la DM1.

Enfin, 600 000 € sont inscrits dans le cadre des prestations externes, sachant qu'en 2024, 870 k€ ont été engagés sur cette opération. Les prestations 2025 porteront sur l'externalisation de certaines enquêtes administratives, l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rédaction d'un contrat de prévoyance, divers audits pour accompagner les Directions dans leurs projets organisationnels, les bilans de compétences ou encore les recrutements.

Il est donc proposé d'inscrire **3 159 285,87 € de crédits de paiement.**

Opération P246O001 – Maison de vacances Wangenbourg RH

Les dépenses concernent essentiellement les frais pour les colonies de vacances en faveur des enfants des agents de la CeA. Une augmentation de 10 000 € est proposée cette année en raison de l'évolution tarifaire.

Il est donc proposé d'inscrire **120 000 € de crédits de paiement.**

Opération P004O002 – Tickets restaurant (secteur Moyens Généraux – Restauration des agents)

Pour l'année 2025, 50 000 € sont ajoutés aux crédits dédiés aux titres restaurant par rapport au BP 2024, montant équivalent à celui après la DM1. Cette évolution s'explique notamment par l'augmentation du nombre de bénéficiaires en raison du passage à la carte dématérialisée.

Il est donc proposé d'inscrire **5 720 000 € de crédits de paiement.**

Globalement, au CdR RESSOURCES HUMAINES dépenses de fonctionnement, il est proposé d'inscrire **11 096 285,87 € de crédits de paiement.**

1.4.2 RECETTES FONCTIONNEMENT

Programme P023 – Action sociale

Les recettes d'actions sociales concernent principalement le financement des actions en faveur des agents en situation de handicap dans le cadre du nouveau conventionnement avec le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique).

Il est donc proposé d'inscrire **200 000 € de crédits de paiement.**

Programme P024 – Frais généraux

Sur l'opération de médecine, des contrôles a posteriori sont effectués sur les factures d'accidents de travail pour corriger les éventuels doublons, la recette correspond aux annulations de mandats sur exercices antérieurs.

Il est donc proposé d'inscrire **3 000 € de crédits de paiement.**

Opération P246O001 – Maison de vacances Wangenbourg RH

Ces recettes proviennent des locations de gîtes ou hôtellerie ainsi que de la restauration sur le site. Une augmentation de 10 000 € est proposé cette année en raison de l'évolution tarifaire.

Il est donc proposé d'inscrire **170 000 € de crédits de paiement**.

Opération P004O002 – Tickets restaurant (secteur Moyens Généraux – Restauration des agents)

Ce montant représente 50 % des dépenses liées aux titres restaurant, pourcentage correspondant à la participation des agents.

Il est donc proposé d'inscrire **2 860 000 € de crédits de paiement**.

Globalement, au CdR RESSOURCES HUMAINES recettes de fonctionnement, il est proposé d'inscrire **3 233 000 € de crédits de paiement**.

2. POLITIQUE D'AIDE AUX TERRITOIRES

Vision globale du budget de la politique

	CA 2023	BP 2024 (sans reports)	BP 2025	BP 2025 / BP 2024 en €	BP 2025 / BP 2024 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	800 454 €	700 000 €	150 000 €	-550 000 €	-78,57%	0 €
Dépenses d'investissement	32 762 176 €	38 000 000 €	31 600 000 €	-6 400 000 €	-16,84%	0 €
Total dépenses (A)	33 562 631 €	38 700 000 €	31 750 000 €	-6 950 000 €	-17,96%	0 €
Recettes de fonctionnement	3 993 €	0 €	0 €	0 €		0 €
Recettes d'investissement	138 203 €	0 €	0 €	0 €		0 €
Total Recettes (B)	142 196 €	0 €	0 €	0 €		0 €

1.1.2 DEPENSES FONCTIONNEMENT

Programme P056 – Soutien à l'économie

0 €

Suite aux travaux de convergence sur la politique de la ville, les crédits dédiés à ce programme ont été transférés vers le programme P207 – Actions éducatives et jeunesse

Il est donc proposé **d'inscrire 0 € de crédits de paiement**

Programme P063 – Politique de développement territorial

150 000 €

Les Fonds d'innovation est le seul fonds du dispositif de contractualisation à émarger aux dépenses de fonctionnement. Il s'agit de subventions permettant de définir des projets, bien en amont des travaux. Ce fonds permet à la Collectivité d'être associée aux projets des partenaires très tôt dans leur définition.

Arrivé en fin de mandat, le bloc communal ne lance plus que de façon marginale des grandes études pour des projets à venir, ce qui s'est déjà constaté sur le nombre de projets votés en 2024 qui a fortement chuté par rapport à 2023, aussi, il est possible de proposer un budget en baisse de 50 000 €.

Il est donc proposé **d'inscrire 150 000 € de crédits de paiement**

1.1.3 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Programme P058 – Fonds attractivité et développement	2 000 000 €
---	--------------------

Il s'agit du programme sur lequel est inscrit la participation de la Collectivité européenne d'Alsace au financement des travaux de rénovation du stade de la Meinau à Strasbourg. Les premiers versements ont démarré en 2023, et se poursuivent à un rythme soutenu depuis.

Il est donc proposé **d'inscrire 2 000 000 € de crédits de paiement**

Programme P062 – Fonds de soutien	3 600 000 €
--	--------------------

Le Fonds de Solidarité Territorial est l'enveloppe allouée à chaque canton pour financer les petits projets d'investissement locaux des associations et des Communes. Chaque année l'enveloppe est de 100 000 € par canton. Pour 2025, au regard des contraintes budgétaires qui pèsent sur la collectivité, il est proposé de réduire ce fonds à 90 000 € par canton.

Il est donc proposé **d'inscrire 3 600 000 € de crédits de paiement**

Programme P063 – Politique de développement territorial	26 000 000 €
--	---------------------

Ce programme est dédié aux fonds de la contractualisation : le Fonds Communal Alsace (FCA) et le Fonds Attractivité Alsace (FAA), ainsi qu'aux paiements des dernières subventions des anciennes contractualisations des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Ainsi pour l'exercice 2025, ce sont 15,7 M€ de crédits de paiement qui seront consacrés au paiement des subventions FCA et FAA et 10,3 M€ pour solder les subventions des anciennes contractualisations.

Il est donc proposé **d'inscrire 26 000 000 € de crédits de paiement**

3. POLITIQUE D'INNOVATION ET DE TRANSFORMATIONS PUBLIQUES

Nature	Section	CA 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2025 / BP 2024 (en €)	BP 2025 / BP 2024 (en %)	Variation AP/AE
Dépense	Fonctionnement	395 819,14	398 600,00	392 500,00	-6 100,00	-1,53%	4 000,00
	Investissement	141 990,69	315 000,00	158 046,00	-156 954,00	-49,83%	-10 000,00
Dépense		537 809,83	713 600,00	550 546,00	-163 054,00	-22,85%	-6 000,00
Recette	Fonctionnement	0,00	125 000,00	60 000,00	-65 000,00	-52,00%	0,00
	Investissement	0,00	17 500,00	17 500,00	0,00	0,00%	0,00
Recette		0,00	142 500,00	77 500,00	-65 000,00	-45,61%	0,00

Programme Innovation - Opération Etude prospective (P2400001) 120 000 € de CP

Depuis 2019, La CeA est cosignataire de l'accord de consortium « Territoires de santé de demain » pour la mise en œuvre du plan d'actions et des financements y afférents.

Dans ce cadre, la CeA a pu conduire une étude de faisabilité pour la création d'une Maison du Bien-Etre à Saverne. Cette étude a permis de dégager les éléments constitutifs et les enjeux financiers de ce projet. Une présentation a été faite au Président de la Collectivité européenne d'Alsace en janvier 2022, à l'issue de laquelle ce dernier a souhaité qu'une étude « preuve de concept » préalable soit conduite afin de s'assurer de la pertinence et l'efficacité d'une politique de prévention renforcée ainsi que des investissements publics pour un tel projet sur le territoire de Saverne et de la Communauté de communes Mossig Vignoble. Le projet a été initié et démarre de manière effective en 2025.

Pour conduire cette étude, un partenariat avec l'Hôpital de Saverne, et plus particulièrement avec son Unité de Prévention Santé, a été établi.

Cette opération doit permettre de financer l'étude (50% est financé par le dispositif Territoire de Santé de Demain, cf. recettes).

Programme Innovation - Opération Autres opérations Innovation (P2400006) 10 000 € de CP

Le budget de fonctionnement de 10 000 € sollicité pour ce programme vise notamment à développer l'usage d'un outil de facilitation en ligne qui permet de mener des sessions de travail sur un nouveau format - notamment à distance - et de manière participative, avec l'ensemble des élus, directions de la collectivité et les partenaires. Cet outil a d'ores et déjà été expérimenté par une partie des services et des élus et a démontré son efficacité. Il facilite et dynamise également les échanges à distance. Deux adhésions (réseau de protection des données, réseau SPL) sont aussi inscrites dans ce budget. A noter que le budget est en baisse de 35,9% pour faire face aux contraintes financières de la Collectivité.

Programme Innovation - Opération Projet d'administration (P2400008) 4 500 € de CP

Ce projet est en voie de finalisation et donc le budget est très léger, en baisse de 10% par rapport à 2024.

Programme PSSI - Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (P242O001)	160 000 € de CP
---	-----------------

2024 est la cinquième année de déploiement de la PSSI, qui pourrait nous amener vers une logique de certification. Elle s'inscrit dans la même logique et combine des actions de prévention des risques et des actions de sécurisation/traitements des incidents et **suppose un budget de 160 000€**. Le dispositif a démontré sa valeur lors d'attaques cyber d'envergure en 2022.

Ce montant se décompose comme suit :

- 5 000 € pour la veille RSSI
- 10 000€ pour une étude d'opportunité sur le déploiement d'une solution de management des identités (IAM)
- 15 000 € pour une campagne de phishing
- 25 000 € pour des investigations incidents cyber (CSIRT)
- 55 000 € pour la mise en œuvre des mesures de traitements des risques et d'accompagnement
- 50 000 € pour des audits du système d'information et la sensibilisation des utilisateurs

Programme Adhésion réseaux données (P005O003)	9 000 € de CP
--	---------------

Il est proposé d'inscrire 9 000 € de crédits de paiement pour 2024 pour honorer la convention de financement avec la Région pour DataGrandEst soumise à la CP du 18 octobre 2021 et signée la 16 décembre 2021.

Programme Open Data (P243O002)	5 000 € de CP
---------------------------------------	---------------

Un montant de 5000€ est prévu pour des dépenses destinées à mieux valoriser les données de la Collectivité. Il comprend notamment l'achat de données et est en baisse de 37,5%.

Programme Numérique et transformation digitale – Opération Okoté (P245O002)	84 000 € de CP
--	----------------

La mise en œuvre du dispositif « Okoté » a été inscrite au plan de rebond de solidarité et d'accompagnement durable des transitions (délibération N° CD-2021-4-8-4 du 26 mars 2021) et a donné lieu à une seconde délibération détaillant les contours du projet (délibération N° CP-2021-8-1-4 du 20 septembre 2021). S'intégrant au service public alsacien, le dispositif vise à développer les coopérations territoriales en permettant l'alliance entre les citoyens, les associations, les entreprises et les collectivités pour des territoires plus inclusifs. La démarche « Okoté », qui se décline notamment via une plateforme digitale dédiée, porte plusieurs enjeux : renforcer la dynamique de coopération en territoire par des actions d'animation et proposer un nouveau modèle de cofinancement des actions et projets associant citoyens, entreprises et collectivités. Le dispositif a été récompensé d'un Prix Territoria et est désormais repris par d'autres collectivités.

Pour le déploiement du dispositif « Okoté », il est prévu au titre des frais de fonctionnement (frais de développement et de gestion de la plateforme, charges de personnels dédiés à l'accompagnement des projets) **un montant de 84 000€ en 2024**. Soit une baisse de 5000€.

Il est donc proposé **d'inscrire 392 500,00 € de crédits de paiement pour les dépenses de fonctionnement**.

1.1.1. Les dépenses d'investissement

Programme Innovation - Opération Etude prospective (P2400001)	25 546 € de CP
--	----------------

Le budget doit permettre l'achat de matériel dans le cadre de l'étude de prévention menée à Saverne

Programme PSSI - Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (P2420001)	40 000 € de CP
---	----------------

Il est prévu de mettre en œuvre des plans de continuité d'activité informatique et de reprise informatique (en cas d'attaque Cyber) ainsi qu'une étude sur un projet de management des identités.

Programme Prospective EnR - SEM "Energie" (P2440005)	30 000 € de CP
---	----------------

Il est prévu de réaliser une étude juridique dans le prolongement de la création de la SEM

Programme Numérique et transformation digitale – Opération Okoté (P2450002)	55 000 € de CP
--	----------------

Il est prévu, au titre du financement du fonds d'abondement des projets, **un montant de 55 000€ en 2025**. Ces fonds permettent le financement des projets pour un effet multiplicateur élevé (50K€ permettent le financement de 150K€ de projets).

Programme Contrôle de gestion – Opération Acquisition données (P0050004)	7 500 € de CP
---	---------------

Il est proposé d'inscrire 7 500 € de crédits de paiement.

- 2 500 € de crédits de paiement pour l'acquisition de données, pour répondre aux besoins qui se font jour au fil de l'année.
- 5 000 € de crédits de paiement pour la subvention d'investissement à l'Eurométropole de Strasbourg, destinée à maintenir le référentiel. Il s'agit d'une mission, assurée par l'EMS, pérenne dans le temps.

1.1.2. Les recettes de fonctionnement

Programme Innovation - Opération Etude prospective (P2400001)	60 000 € de CP
--	----------------

Sur le projet « Territoire d'innovation de santé - Etude d'impact Prévention Santé (Saverne) » et dans le cadre de la participation de la CeA au consortium Territoires de santé de demain, la collectivité pourrait bénéficier **d'un apport à hauteur de 50% du montant total** par la Banque des territoires.

Il est donc proposé **d'inscrire 60 000 € de crédits de paiement**.

1.1.3. Les recettes d'investissement

Programme Innovation - Opération Etude prospective (P2400001)	17 500 € de CP
--	----------------

Sur le projet « Territoire d'innovation de santé - Etude d'impact Prévention Santé (Saverne) » et dans le cadre de la participation de la CeA au consortium Territoires de santé de demain, la collectivité pourrait bénéficier **d'un apport à hauteur de 50% du montant total** par la Banque des territoires.

Il est donc proposé **d'inscrire 17 500 € de crédits de paiement.**

4. POLITIQUE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

Les Services d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin et du Bas-Rhin sont les garants de la sécurité des personnes et des biens sur le territoire alsacien. Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires qui les composent, interviennent pour porter assistance aux habitants, qu'il s'agisse d'incendies, d'accidents de la route, de sauvetages en montagne ou de catastrophes naturelles. Des hommes et des femmes engagées au service de la population, prêts à intervenir 24h/24 et 7j/7 pour assurer la sécurité de tous.

Dans le cadre de leurs compétences, ils exercent les missions suivantes :

- la prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ;
- la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours ;
- la protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
- les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation ;
- la sensibilisation et le développement d'une culture de sécurité civile auprès de la population.

Nature	Section	CA 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2025 / BP 2024 (en €)	BP 2025 / BP 2024 (en %)	Variation AP/AE
Dépense	Fonctionnement	62 047 527,00	65 986 159,74	69 430 959,77	3 444 800,03	5,22%	
	Investissement		4 000 000,00	0,00	-4 000 000,00	-100,00%	
Dépense		62 047 527,00	69 986 159,74	69 430 959,77	-555 199,97	-0,79%	0,00

Programme SIS - Opération Contribution SIS 68 (P0360004)

30 047 373 € de CP

Pour accompagner le SIS 68 dans le déploiement des SDACRE, de garantir la sécurité des citoyens et de protéger l'environnement, il est proposé d'inscrire 30 047 373 € de crédits de paiement.

Programme SIS - Opération Contribution SIS 67 (P0360005)

39 363 587 € de CP

Pour accompagner le SIS 67 dans le déploiement des SDACRE, de garantir la sécurité des citoyens et de protéger l'environnement, il est proposé d'inscrire 39 363 587 € de crédits de paiement.

Programme SIS - Opération Bateau Pompe (P0360002)

20 000 € de CP

En ce qui concerne la contribution au groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) du bateau-pompe franco-allemand « Europa I », la contribution de la CeA sera identique à celle des années précédentes, soit 20 000 €, en partage avec celle du SIS67, du même montant, pour constituer la contribution française au budget du bateau-pompe.

5. POLITIQUE AMENAGEMENT ET INGENIERIE

Vision globale du budget de la politique :

	CA 2023	BP 2024 (sans reports)	BP 2025	BP 2025 / BP 2024 en €	BP 2025 / BP 2024 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	5 028 193,00	5 007 000,00	4 718 000,00	-289 000,00	-5,77%	0,00
Dépenses d'investissement	102 010,70	92 000,00	92 000,00	0,00	0,00%	0,00
Total dépenses (A)	5 130 203,70	5 099 000,00	4 810 000,00	-289 000,00	-5,67%	0,00
Recettes de fonctionnement	0,00	80 000,00	230 000,00	150 000,00	187,50%	0,00
Recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00
Total Recettes (B)	0,00	80 000,00	230 000,00	150 000,00	187,50%	0,00

La politique Aménagement et Ingénierie comporte deux grands secteurs budgétaires : Urbanisme, Aménagement et Montagne et Politique de développement territorial.

Il est proposé de prévoir des crédits de paiement de **4 810 000 €** et un crédit de paiement en recettes de **230 000 €**, répartis comme suit :

- Pour la section de fonctionnement, en dépenses, d'inscrire **un crédit de paiement de 4 718 000 €,**
- Pour la section d'investissement, en dépenses, d'inscrire **un crédit de paiement de 92 000 €,**
- Pour la section de fonctionnement, en recettes, d'inscrire **un crédit de paiement de 230 000 €.**

5.1 Secteur Urbanisme, Aménagement et Montagne (P060 et P061)

5.1.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

Les crédits sollicités s'élèvent à 4 714 000 € de crédits de paiement.

P060O001 : ADAUHR-ATD

1 625 000 € de CP

La participation financière à l'Agence Départementale pour l'Aménagement et l'Urbanisme du Haut-Rhin – Agence Technique Départementale (ADAUHR-ATD) se répartit de la manière suivante :

- 495 000 € au titre de l'adhésion à l'Agence Technique Départementale,
- 900 000 € pour les missions de conseil et d'assistance effectuées au profit des communes et intercommunalités ruraux au titre de la solidarité territoriale,
- 230 000 € pour les prestations « in house » en dépenses de fonctionnement pour des études et des accompagnements (données territoriales, mise à disposition du cadastre, observatoire du foncier, santé, sport, etc.).

P060O002 : ADEUS**270 000 € de CP**

Le soutien à l'Agence de Développement et d'Urbanisme Strasbourg Rhin Supérieur (ADEUS) représente 270 000 € pour la cotisation statutaire (29 854 €) et la subvention de fonctionnement (240 146 €). La Collectivité européenne d'Alsace bénéficie d'études et d'un accompagnement dans les domaines de l'habitat, de la mobilité, du foncier et du scolaire.

P060O003 : ATIP**2 385 000 € de CP**

Le soutien à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) se répartit de la manière suivante :

- 2 000 000 € pour la cotisation,
- 360 000 € de commandes de prestations d'études et d'accompagnement (urbanisme, procédures, projets routiers, aménagement, montagne, etc.),
- 25 000 € au titre de la compensation des coûts des arrêts maladie des personnels de la Collectivité européenne d'Alsace ayant intégré l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique.

P060O009 : AFUT Sud Alsace**2 000 € de CP**

La cotisation annuelle de la Collectivité à l'Agence de Fabrique Urbaine et Territoriale (AFUT) Sud Alsace s'élève à 2 000 €, permettant de bénéficier des études disponibles dans le programme partenarial.

P061O009 : SYCOPARC**260 000 € de CP**

La cotisation annuelle de la Collectivité au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN ou SYCOPARC) s'élève à 260 000 €, tenant compte d'une prévision de hausse de 2 %.

P061O0010 : Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges**172 000 € de CP**

La cotisation annuelle de la Collectivité au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) s'élève à 172 000 €, tenant compte d'une prévision de hausse de 2 %.

5.1.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les crédits sollicités s'élèvent à 92 000 € de crédits de paiement.

P060O001 : ADAUHR-ATD**92 000 € de CP**

La participation financière de la Collectivité à l'Agence Départementale pour l'Aménagement et l'Urbanisme du Haut-Rhin – Agence Technique Départementale s'élève à 92 000 € pour les prestations « in house » d'accompagnement du suivi et des évolutions de la carte scolaire des collèges.

5.1.3 RECETTES DE FONCTIONNEMENT**P060O003 : ATIP****230 000 € de CP**

Une recette prévisionnelle de 230 000 € est prévue pour les refacturations des services fournis à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique par notre Collectivité (mise à disposition de postes informatiques, travaux d'impression et d'affranchissement) et pour recouvrement de l'avance de 150 000 € pour la cotisation de fonctionnement de 2025 votée en CP de novembre 2024.

D'autres recettes sont recouvrées sur d'autres budgets pour les loyers et la mise à disposition de véhicules.

Pour l'année 2025, les recettes totales pour notre Collectivité sont estimées à plus de 400 000 €.

5.2 2. Secteur Politique de développement territorial

Les crédits sollicités s'élèvent à 4 000 € de crédits de paiement.

5.2.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

P063O001 : Rencontres dans les territoires et réseaux

4 000 € de CP

Une enveloppe de 4 000 € est dédiée aux rencontres territoriales, aux séminaires du Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace et à la cotisation à l'Association Nationale des Pays et Pôles d'équilibres territoriaux.